



Aux responsables de territoires de chasse charentais

## Puymoyen, le 23 mai 2025.

N° 2025-198/JB/CM/CG

Affaire suivie par Cécile GUILLEMET

Chère adhérente, cher adhérent,

La saison 2025-2026 approchant à grands pas, nous avons le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli :

- ✓ **Un carnet d'approche et d'affût.**
- ✓ **Un carnet de battue.**

Ces deux documents sont consultables sur le site internet de la FDC16.

- ✓ **Les nouveautés grand gibier**

Etant toujours dans l'attente de la parution de l'arrêté d'ouverture et de clôture de la chasse 2025-2026 signé par Monsieur le Préfet, nous ne sommes pas en mesure de vous en transmettre une copie. Toutefois, il sera consultable sur le site internet de la Préfecture, sur le site de la FDC16 et dans l'onglet « Circulaires » de votre espace adhérent Retriever dès qu'il sera enregistré au recueil des actes administratifs.

Concernant l'arrêté préfectoral unique vous autorisant à chasser en période anticipée à compter du 1<sup>er</sup> juin, il sera également consultable sur le site internet de la Préfecture, sur le site de la FDC16 et dans l'onglet « Circulaires » de votre espace adhérent Retriever.

Nous vous invitons à les télécharger dans l'attente de les recevoir, dès parution, par voie postale avec notre prochaine circulaire.

D'ici quelques jours, vous allez recevoir, dans un deuxième envoi, les éléments suivants :

- ✓ La facture unique d'adhésion 2025-2026 comprenant toutes les contributions financières.
- ✓ Le mandat de prélèvement automatique SEPA que je ne peux que vous inviter à souscrire.
- ✓ Le contrat de services 2025-2026.
- ✓ La feuille de collecte des timbres-votes pour l'assemblée générale 2026.
- ✓ La fiche de renseignements de votre territoire de chasse.
- ✓ La notification d'attribution de plan de chasse.
- ✓ L'arrêté d'ouverture et de clôture de la chasse 2025-2026.

- ✓ L'arrêté unique 2025-2026 avec l'annexe autorisant les territoires de chasse à chasser à l'approche et à l'affût en période anticipée.
- ✓ L'arrêté unique 2025-2026 avec l'annexe autorisant les territoires de chasse à chasser en battue en période anticipée.

Les élus et les professionnels de la FDC16 restent à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans vos démarches.

Bonne saison de chasse 2025-2026 !

Avec mes remerciements pour votre compréhension.

Le responsable du Pôle DGG  
Joël BEAULIEU

